

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

Directives et messages importants

21 JANVIER 2022

1- BULLETIN TÉLÉSANTÉ SPÉCIAL AGRÉMENT

Vous êtes invités à prendre connaissance du [Bulletin télésanté spécial Agrément](#) # 3 ainsi que l'annexe 1 qui présente les résultats d'un sondage sur [l'expérience des usagers ayant reçu des services par télésanté](#) au CIUSSS de la Capitale-Nationale.

2- APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE N95 - NOUVELLES CONSIGNES

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale a mis à jour [les mesures concernant le port des appareils de protection respiratoire \(APR\) N95](#). Ces modifications répondent aux exigences de la CNESST émises le 27 décembre 2021 et [la directive ministérielle](#) du 17 janvier 2022.

Mesures additionnelles en zone froide

Entre autres, ces nouvelles mesures pour le port de l'APR N95 incluent maintenant tout travailleur en contact avec les usagers dans le cadre de sa prestation de travail, en excluant les pauses et les repas ainsi que la sortie et l'entrée de l'installation. [Consultez les consignes selon les zones](#) disponibles sur le site Web COVID-19 destiné aux employés.

Essai d'ajustement (*fit test*)

L'APR N95 doit faire l'objet d'un [essai d'ajustement \(*fit test*\)](#) afin de choisir le meilleur modèle pour chaque personne. Si vous avez besoin d'un essai d'ajustement, en informer le gestionnaire du milieu dans lequel vous exercez.

3- DÉPISTAGE DES MEMBRES DE LA FAMILLE QUI HABITENT AVEC UN TRAVAILLEUR DE LA SANTÉ

Une nouvelle directive du MSSS permet aux membres de la famille d'un travailleur de la santé avec contact domiciliaire continue d'avoir accès à un test de dépistage PCR. Pour se faire, le travailleur de la santé doit se présenter avec la personne concernée dans un [centre de dépistage](#) de la région.

4- ÉTAT DE SITUATION

Capitale-Nationale : Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- [État de situation](#)

Québec : Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

- [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#)
- [État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

5- MODALITÉS À SUIVRE EN CAS DE CONTAGION À LA COVID-19

[Modalités relatives à l'isolement du personnel positif, des cas contacts et au dépistage des travailleurs](#)

[Coordonnées utiles pour les membres du CMDP et du DRMG en cas d'isolement ou de retrait du travail en lien avec la COVID-19](#)

6- FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN COVID-19 - MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.